

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2019)  
**Heft:** 2232

**Artikel:** Comprendre les nouveaux mouvements politiques : quel impact sur les partis, le système politique et en fin de compte la démocratie?  
**Autor:** Rochel, Johan  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1019974>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Comprendre les nouveaux mouvements politiques

Quel impact sur les partis, le système politique et en fin de compte la démocratie?

Johan Rochel - 19 janvier 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/34329>

Alors que les Gilets jaunes continuent de mobiliser l'attention du monde francophone et que la Suisse se prépare aux élections fédérales d'octobre, une question revient sans cesse: comment appréhender les «*nouveaux*» mouvements politiques non partisans? Qui sont-ils? Où vont-ils? Et, question subsidiaire: vont-ils remplacer les partis «*traditionnels*»?

Quatre thèses sous forme de questions-réponses afin d'y voir plus clair.

## 1. En quoi ces mouvements se distinguent-ils des partis?

Ces mouvements se veulent politiques, mais non partisans ou transpartisans (à cheval sur plusieurs partis). Pour les distinguer des partis, il faut mettre en lumière leur champ d'action, limité sous trois aspects (à choix ou cumulés):

- limité dans les thèmes traités;
- limité dans la durée d'existence;
- limité dans leurs outils institutionnels.

Le parti traditionnel ne connaît pas ces limites. Il ambitionne de se positionner sur tous les sujets de société, pour une durée illimitée et peut recourir à tous les outils institutionnels

(initiative, référendum, listes de candidats pour toute élection...)

En général, un mouvement ne couvre qu'un champ thématique limité. En Suisse, [foraus](#) s'occupe exclusivement de politique étrangère. Les organismes de réflexion politique comme [Avenir Suisse](#) ou [kontrapunkt](#) ont un champ thématique très large, mais ils sont limités dans leurs outils institutionnels (pas de liste de candidats). [Opération Libero](#) s'apparente à une organisation politique ayant une vaste ambition thématique (une Suisse ouverte et projetée vers l'avenir), mais refuse pour l'heure de lancer ses propres listes. Pour les élections fédérales de 2019, il se limitera à soutenir des candidats figurant sur des listes de différents partis. Le mouvement [Appel Citoyen](#) en Valais a lancé ses propres listes, mais il est limité au temps politique de la Constituante (4 ans). Il disparaîtra ensuite.

Deux points importants apparaissent au terme de cette première analyse. Le fait de présenter ou non des listes de candidats pour une élection constitue un critère clé pour définir un parti. La manière dont le mouvement est organisé à l'interne n'est pas pertinente pour le distinguer d'un parti.

## 2. Comment expliquer l'apparition de ces mouvements?

Ces mouvements politiques non partisans existent depuis longtemps, à l'exemple des syndicats ou des groupes de réflexion. Mais aujourd'hui, les outils technologiques à disposition facilitent la création, l'organisation et la conduite de ces mouvements. Ils permettent la coordination et la centralisation d'énergies auparavant éparses (identification et mise en réseau des personnes intéressées).

Dans une deuxième phase, ces outils rendent possible une action politique décentralisée, sans besoin logistique ou organisationnel démesuré. La mise à disposition «*gratuite*» (payée en données et confidentialité perdues) de ces outils va favoriser l'apparition de ces mouvements, parfois avec des ambitions thématiques ou temporelles extrêmement spécifiques. Nous ne sommes qu'au début de l'aventure des mouvements non-partisans.

## 3. Les partis sont-ils menacés par ces nouveaux mouvements?

Les nouveaux mouvements politiques non-partisans

n'entretiennent pas tous les mêmes rapports avec les partis traditionnels. Les uns, la majorité en Suisse, se voient comme un facteur d'enrichissement et de complémentarité; les autres, porteurs d'un discours «*dégagiste*», se posent en alternative aux partis qu'ils visent clairement à remplacer.

En mettant en cause l'existence même des partis, ces mouvements concurrents s'en prennent à l'exercice même de la démocratie. En effet les partis jouent un rôle central dans la structuration et l'organisation des opinions individuelles et leur mise en œuvre collective, tout comme dans la sélection des décideurs politiques.

Ce plaidoyer en faveur des partis ne signifie pas que leur manière de fonctionner ne puisse et ne doive évoluer. C'est précisément sous cet aspect que les nouveaux mouvements politiques amènent une contribution intéressante. Dans une logique de laboratoire politique, ils montrent par l'exemple que d'autres formes d'organisation sont possibles.

Là encore, les outils technologiques ne sont pas loin. Ils modifient

profondément les modes de fonctionnement internes:

- Ils permettent une consultation plus large et quasiment permanente, ce qui fait profondément évoluer la hiérarchie interne et les «*frontières extérieures*» des mouvements (les participants au mouvement sont bien plus nombreux que les membres formels).
- Ils facilitent la cocréation de contenus et d'idées, processus qui n'exige plus une présence physique et temporelle coordonnée entre les participants.
- Ils offrent de nouvelles manières de choisir et de sélectionner des candidats (primaire numérique, voir l'exemple d'Appel Citoyen).
- Ils permettent une communication multicanal et multipartite, dans une logique de dialogue et de transparence.

#### **4. Et la démocratie dans tout ça?**

Ces outils technologiques ont un impact sur la vie des

mouvements politiques et des partis. Plus que de simples «*moyens*», ils modifient l'exercice de la démocratie. Ils transforment en profondeur nos attentes de citoyens en matière de représentativité (sélection des candidats), de transparence (financement, mais plus généralement fonctionnement), ou encore de participation (dialogue avec et parmi les membres de ces mouvements/partis, dialogue entre citoyens et décideurs politiques). Les changements ainsi induits influencent peu à peu notre conception de la démocratie et notre perception de la légitimité en politique. Cette prise de conscience devrait nous amener à interroger les valeurs que nous promouvons à travers l'utilisation de ces outils dans les mouvements et partis. Dans une logique d'enrichissement et de complémentarité, ces changements peuvent contribuer à l'émergence d'une démocratie inclusive, vivante et attentive aux risques d'abus en tous genres. Mais l'ambivalence de ces outils cache aussi le risque d'une démocratie dévoyée, incapable de se projeter au-delà des querelles quotidiennes et prise au piège de ses craintes. A nous tous de choisir quel usage nous espérons.